



Responsable légal de la publication : Pascal Lavergne - gazettemonsegur@yahoo.fr - Gazette mensuelle #26 - 15 JUIN 2016

RÈGLEMENTATION SUR LES BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être exécutés que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

(Arrêté Préfectoral du 22 avril 2016)

ALSH MONSÉGUR

Le centre de loisirs de Monségur, administré par la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde, est **ouvert durant toutes les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30, pour les enfants de 3 à 12 ans.**

Renseignements : ALSH - 2 bis avenue Jean-Paul Glanet à Monségur. Tél. : 05 56 61 03 93

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE OU ÉLÉMENTAIRE

Pour une 1^{ère} inscription, vous devez fournir le carnet de santé, le livret de famille et un justificatif de domicile. Si votre enfant était inscrit dans une autre école que celle de Monségur, il vous faut fournir un certificat de radiation de son ancienne école.

Le passage de la grande section de maternelle au CP de l'école élémentaire ne nécessite pas de démarches administratives (l'inscription est automatique).

Les dossiers avec inscriptions à la garderie, TAP, restaurant scolaire, règlement de garderie, etc. seront distribués à la rentrée scolaire.

Renseignements : Mairie (05 56 61 60 12).

LE BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES (B.I.T.)

Le B.I.T. a ouvert le 1^{er} juin 2016, dans ses nouveaux locaux, au 3 rue Porte de La Réole. Dominique Bernede-Coeymans vous y accueille du :

- 1/05 au 30/09, du mardi au samedi, de 10h à 13h et de 14h à 18h ;
- 1/10 au 30/04, du mardi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Le bureau est fermé dimanche et lundi.

Renseignements : 05 56 61 39 44 // monsegur@entredouxmers.com
 www.entredouxmers.com

PISCINE

La piscine ouvrira au public du **samedi 2 juillet au samedi 31 août**, du mardi au dimanche de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h30.

Tarifs	Matin de 10h30 à 12h30	Après-midi de 15h à 19h30
Enfant jusqu'à 5 ans inclus (hors groupes encadrés)	gratuit	
De 6 à 15 ans inclus	0,80 €	1,60 €
À partir de 16 ans	1,20 €	2,40 €
Groupes encadrés (hors ALSH de la CdC du Réolais en Sud Gironde)		
- enfants jusqu'à 15 ans inclus	1,60 €	
- à partir de 16 ans	2,40 €	
ALSH de la CdC du Réolais en Sud Gironde		
- enfants jusqu'à 15 ans inclus	0,80 €	
- à partir de 16 ans	1,20 €	
Personnes habilitées par l'A.F.M.A.	0,60 €	1,20 €
Résidents de l'Hôpital de Neujon et résidents du C.A.T Jean-Bernard, encadrés par du personnel de l'institution	1,50 €	
Cartes de 5 entrées pour les 6-15 ans + 1 gratuite	8,00 €	

Pour la deuxième année consécutive, la commune de Monségur met la piscine municipale à la disposition des collèges de Monségur et Pellegrue pour leurs classes de sixième. Cette opération mobilise un budget supplémentaire de 3000 euros par an (soit 26 euros par enfant). Les Communautés de Communes du Réolais en Sud Gironde et du Pays Foyen contribuent par le biais d'un fond de concours à hauteur de 1000 euros chacune. Jusqu'alors, la CdC du Sauveterrois a refusé de contribuer, quand bien même des enfants de son territoire sont accueillis. J'ai donc dû me retourner vers les communes de résidence des collégiens : deux communes sur les 9 sollicitées ont accepté de payer (Saint Sulpice de Guilleragues et Castelmoron d'Albret). **Pascal Lavergne, Maire de Monségur**

MODIFICATION DU TAUX DE LA TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI

En avril 2016, lors du vote des différents taux des taxes locales, celui qui s'applique au foncier non bâti a été fixé à 60,14%. La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a demandé que ce taux soit modifié pour respecter la règle de liaison des taux (foncier et habitation) entre Communauté de Communes et Commune. Le nouveau taux de la taxe sur le foncier non bâti voté par le dernier conseil municipal est de 53,85%.

POUBELLES : DATES DE COLLECTE

Ordures ménagères

- Centre bourg : 23/06, 30/06, 7/07, 16/07 (en remplacement du 14/07 férié)
- Extérieurs : 23/06, 7/07

Déchets recyclables

- Centre bourg et extérieurs : 23/06, 7/07

Les bacs jaunes restent votre propriété. Si toutefois vous ne désirez pas les garder, la municipalité peut les collationner aux abattoirs le vendredi de 8h à 12h. Les laisser devant le portail de gauche.

Renseignements : USTOM // 05 57 84 00 20

ADRESSES UTILES

Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers : 05 56 61 82 73 - 4 rue Issartier 33580 Monségur
 Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.) : 05 56 61 94 45 - 29 place Robert Darniche 33580 Monségur
 Secours catholique : 05 56 71 25 27 (La Réole) - Rue Notre Dame 33580 Monségur
 U.S.T.O.M. (Site de Massugas) : 05 56 61 46 27 - contact@ustom33.org
 U.S.T.O.M. - Redevance Incitative : 05 57 84 00 20 - ambdutri@ustom.fr
 Bibliothèque : 05 56 71 90 62 - 10 place des Tilleuls 33580 Monségur

ASSOCIATIONS

MARCHÉS NOCTURNES – ACAM33

Les marchés nocturnes commenceront le mercredi 22 juin, qui sera également le jour de la fête de la musique à Monségur. Ils se dérouleront ensuite tous les mercredis à partir de 19h jusqu'au 14 septembre. Comme les années précédentes, artisanat, restauration sur place, producteurs locaux et animations sous la halle viendront pimenter la vie monséguraise.

SCM FOOTBALL

Le 24/06 à 19h30 au cinéma Eden de Monségur, le District Sauternais et Graves tiendra son Assemblée Générale pour cette saison 2015/2016.
Renseignements : 05 56 61 81 15 // 06 48 83 58 01

CINÉMA EDEN

- **Ciné-Goûter - Samedi 16/06 à 16h** : rendez-vous à 16h dans le hall du cinéma pour un goûter aux saveurs de miel. A 16h15, projection du film d'animation danois « *Mini et les voleurs de miel* », suivi à 17h30 d'un atelier « la fabrication du miel expliquée aux enfants » mené par Dominique de l'atelier du miel de St Sève (33). **Tarif unique 5€.**

- **Du dimanche 26/06 au mercredi 29/06 inclus** : la **Fête du Cinéma** revient ! 8 film et 10 séances à 4€ par personne : une occasion rêvée pour éviter l'overdose sportive !

- **Jeudi 30/06 à 20h30** : **accueil de Martin Esposito**, réalisateur du documentaire « *Le potager de mon grand-père* ». Accueil en apéro à 20h30 (petits légumes de saisons et boissons), projection du film à 21h, discussion avec le réalisateur à l'issue de la séance. **Tarif unique 5€.**

- **Mercredi 6/07 à 21h** : projection du documentaire « *The Whole Gritty City* » en présence de musiciens de la fanfare Tarace Boulba. Projection de quelques images que Tarace Boulba a filmé pendant son récent séjour à la Nouvelle Orléans (de la grande scène du "Festival International de Lafayette" au "New Orleans Jazz & Heritage Festival", en passant par une master class dans un collège).

- **Jeudi 7/07 à 21h** : soirée d'ouverture des 24h du swing avec un **ciné-concert** (*Le dernier des hommes* réalisé par Murnau).

Le cinéma sera fermé les 8, 9 et 10 juillet inclus.

Contact : contact@cinema-eden.com // www.cinema-eden.com // 05 56 71 95 58

ASSOCIATION PASSERELLE

Cet été, Passerelle vous propose de découvrir le **QI-YOGA** avec Kim ! C'est une pratique inspirée du yoga et du qi-gong basée sur la respiration coordonnée aux mouvements et au maniement du bâton. Elle est bénéfique à tout âge et pour tous. **Un stage de 6 séances d'initiation** s'organise pour les parents, les grands-parents, seuls ou accompagnés de leur(s) enfant(s) et petit(s) enfant(s) de 12 ans et plus, **le dimanche matin de 10h à 11h**. La première séance aura lieu **dimanche 26 juin** dans les jardins de nos futurs locaux au 45 rue St Jean (ancien Presbytère).

Tarifs : 6€ la séance d'essai // 30€ le stage de 6 séances // gratuit pour les 12/18 ans.

Attention : le stage aura lieu à condition de réunir 10 adultes minimum. **Inscriptions avant le 24 juin** et informations auprès de Passerelle.

Vous souhaitez découvrir la pratique du QI-GONG méditatif ?! Kim vous propose 6 séances supplémentaires dès le 26 juin, de 9h à 10h. **Inscriptions avant le 24 juin** auprès de Passerelle.

Contact : 05 56 71 92 73 // passerelle3@orange.fr

ASSOCIATION LES VENDANGES DE L'ESPOIR

Depuis 2014, l'association œuvre pour récolter des fonds en faveur des enfants malades, hospitalisés, porteurs de handicap. Cette année, Monségur a souhaité s'associer aux actions menées par cette association caritative, et accueillera le **9/09 un grand concert avec des artistes des années 80** (Plastic Bertrand, Phil Barney, Sacha de Début de Soirée, Jean-Pierre Morgand...). Prix des places : 20 € (gratuit pour les - de 12 ans). En vente à Carrefour Contact de Monségur et à l'Office de Tourisme. En parallèle seront menées des actions dans le but de récolter des fonds pour les enfants hospitalisés au CHU de Bordeaux (vendanges solidaires avec des enfants de l'école de Monségur et vente d'une cuvée spéciale).

SCM HANDBALL

Le 24 juin : Assemblée Générale du club à 19h au club house du gymnase (ouvert à tous). Renseignements : 06 83 15 74 23

FÊTES EN BASTIDE

L'association organise des **ateliers d'initiation aux arts du cirque** les samedis **2, 16, 23 et 30 juillet** sous la halle de Monségur, **de 15h à 17h**. Petits et grands, venez vous initier au jonglage, à l'équilibre, aux acrobaties et aux clowneries ... Ateliers animés par Aymeric et Marjolaine de l'association « Art en Vies ».

Le **samedi 30/07**, en clôture de ses animations, Fêtes en Bastide vous propose un concert de **Martintouseul**, « **l'Electronik Jâze** », théâtre burlesque musical, pour petits et grands, de **18h30 à 20h**.

Toutes ses animations sont en accès libre et totalement gratuites, grâce au soutien de la commune de Monségur.

Renseignements : 06 81 85 02 05

24H DU SWING 2016 // YANN

NUMEROS D'URGENCE

- N° d'urgence européen : 112
- Gendarmerie : 17 ou 05 56 71 97 40
- Centre Anti Poison : 05 56 96 40 80
- Dépannage EDF : 0 972 675 033
- Dépannage Eaux (Urgence) : 0 977 401 117
- Cabinets d'infirmeries : 05 56 71 90 90 (rue Descorne) / 06 59 43 69 89 (rue des Victimes)
- Médecins de garde : 05 56 61 21 61 le soir de 20h à 24h // le samedi après-midi de 14h à 20h // le dimanche de 8h à 20h // en dehors de ces horaires de garde, veuillez appeler le 15
- Dentistes de garde du 15 juin au 14 juillet 2016 (dimanches et jours fériés) :
 - 15 et 16/05 : Caroline CALES (05 56 23 0176 - 7 Av. de l'Entre-deux-Mers - Créon)
- Pour les personnes sourdes et malentendantes : 114 par sms
- Pompiers : 18
- Sécurité Gaz : 0 810 433 033
- Dépannage GDF [N° vert] : 0 810 433 033
- Pharmacie de garde : 05 56 61 21 61 (n° régional) ou 3237 (n° national)
- Samu : 15
- Vétérinaires de garde : 05 56 61 85 80